

Direction Opérationnelle de Bouira.

Sous-direction Technique Opérationnelle.

Département Réseaux d'Accès.

Réf: AT/DO/SDTO/DRA/...05.../01/2020.

Bouira le : 14/01/2020.



A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

ETB TCE TF GHODBANE.S

Objet : 02^{eme} et dernière Mise en demeure.

Ref:AT/DO/SDTO/DRA/04/01/2020.

Suite à plusieurs signalisations de votre abondant de chantier par le DCMF de Lakhdaria, depuis le 31/12/2019 à ce jour, malgré la première mise en demeure, mais les choses restent inchangés, pour cela; Je vous mets en demeure pour la deuxième fois, suite aux non respect de vos engagement contractuels, notamment l'abondant de chantier, responsabilité du cocontractant, le journal de chantier, hygiène et sécurité de travail, et nettoyage et règlement de chantier, selon le contrat N°58/2019, relatif aux travaux de canalisations téléphonique VSA El Rahmania, à Bouderballa, sous l'ODS N°134/2019 du 26/11/2019.

A cet effet, je vous demande de reprendre les travaux abandonnés, dans les plus brefs délais, faute de quoi il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementations en vigueur (résiliation de contrat).

Algérie Télécom-SPA
Directeur Opérationnel de Bouira


Signé: Abdelhalim BOUACHRI